



MONTBÉTON

Information



Bulletin municipal - DÉCEMBRE 2011

SOMMAIRE

Edito du maire	2
Vie municipale	3 et 4
Travaux Équipements	5 et 6
Montbeton au Quotidien	7 à 9
Cadre de vie et Environnement	10 à 15
Institution	16
Prévention et sécurité	17 et 18
Écoles	19 et 20
Festivités/Animations Manifestations	21 à 28
Les associations	29 à 33
Grand Montauban	34 et 35
Témoignages	36
Commerces et artisans (nouveaux) ..	37
Rétrospective	38
Services	39

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication :
Michel WEILL

Rédaction et maquette :
Commission communication

Photos :
Nadine BOUVET
Maurice GUILLOCHON
Jean-Marc ETIENNE

Dépôt légal : En cours

Impression :
Europrint 82 - Montech

EDITO DU MAIRE



Montbetonnaises, Montbetonnais,
Chers Amis,

Nous avons déjà dépassé le mi-mandat et nous pouvons dire que la feuille de route que je vous avais annoncée est respectée.

Le contrat triennal lancé voici maintenant deux ans avec le Conseil Général prévoyant une liste de réalisations assez importante, est terminé avant sa date d'échéance.

En travaux courants, nous continuons les voies piétonnes sur les artères sortantes de la commune sous l'égide de la Communauté d'Agglomération.

En ce qui concerne l'éclairage public, la Rue des Carretals et la Route de Verlhaguet viennent d'être terminées.

L'éclairage du Chemin de Montagne jusqu'à la Croix de Ségaud va être réalisé fin 2011, début 2012. Le matériel est prêt, il ne nous reste plus qu'à le mettre en place avec le personnel communal.

La Route d'Escatalens sera en partie équipée courant 2012.

Je l'avais évoqué dans un précédent bulletin, nous souhaitons réaliser les travaux d'extension du réseau de tout à l'égout sur la Route de Verlhaguet avant d'engager les travaux de réfection de la chaussée et l'aménagement de voies piétonnes.

Nous réalisons actuellement une étude de faisabilité, tout en recherchant des aides au financement, les travaux devraient se réaliser fin 2012, début 2013 avec une réfection des chaussées programmée sur 2013 avec la Communauté d'Agglomération.

Le grand chantier de fin de mandat, sera l'agrandissement et la réhabilitation du foyer Jean Bourdette et l'aménagement de ses abords.

Nous venons de lancer la procédure pour le choix d'un architecte.

Plusieurs réunions seront organisées de manière à faire participer le maximum d'associations utilisatrices à la réflexion sur l'aménagement et l'agencement de cette importante réalisation.

Comme vous pouvez le constater, le village change et va continuer à évoluer, nous nous y employons.

Malgré une conjoncture difficile, nous nous efforçons de trouver des solutions pour continuer à réaliser des travaux dans le respect de nos contraintes budgétaires.

Je vais conclure en souhaitant que ce bulletin vous apporte un complément d'information et vous permette de suivre les changements dans notre village.

J'en profite pour vous transmettre à tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à l'occasion de cette nouvelle année 2012, ainsi que ceux de toute l'équipe municipale et que Vive Montbeton.

Amicalement,
Michel Weill

VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Départ en retraite

Après 38 années d'activité professionnelle consacrées au service des Montbetonnaises et Montbetonnais de 1973 à 2011 Jean Claude ZENNARO s'apprête à partir pour une retraite méritée. C'est avec le cœur léger qu'il passe le flambeau à Mme Elodie FERRIE.

Elodie, âgée de 27 ans, est native de Lafrançaise, diplômée d'un Bac ES, d'un DEUG d'histoire, d'une Licence en science de l'éducation. De plus elle a suivi une formation au centre de gestion et travaillait dernièrement comme adjointe administrative à la communauté de communes de Meuzac.

Elle a été recrutée au poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe et désire évoluer en préparant le concours de rédacteur ou adjoint administratif 1^{ère} classe.

Elodie vous accueillera avec son sourire et son amabilité pour toutes vos démarches administratives.

Nous souhaitons à Jean Claude une longue carrière de retraité heureux et actif.



■ ■ ■ Conseil municipal

Fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal est composé du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Le nombre d'élus varie de 9 à 163, en fonction de la population de la commune. Il est élu au suffrage universel direct.

Le Conseil Municipal de Montbeton est composé de 23 élus : le Maire, 5 adjoints en charge d'un domaine spécifique et 17 conseillers municipaux.

Les séances du conseil municipal : « comment travaillent les élus »

Le conseil municipal est convoqué par le Maire, environ tous les mois (au minimum 1 fois par trimestre). Après présentation des projets, les conseillers municipaux votent et décident, à la majorité des voix, la suite qui sera donnée aux propositions. Certaines des décisions prises (les « délibérations municipales ») doivent être transmises à la préfecture qui, en tant que représentant de l'Etat, contrôle leur légalité.

Le Maire et les adjoints se réunissent toutes les semaines pour proposer de nouveaux projets et discuter de ceux en cours. Si un projet est retenu, il est étudié de manière détaillée par une commission. A Montbeton, il y a 6 commissions :

Information communication, Ecole, Budget et Finances, Voirie et aménagement du village,



Travaux et cimetière, Associations et animations.

Les séances du conseil municipal sont publiques. Les comptes rendus sont affichés sur le panneau vitré de la Mairie.

Le Maire, un rôle et des pouvoirs spécifiques

Le Maire préside le conseil municipal. Il a pour rôle de préparer l'ordre du jour et d'exécuter les délibérations, c'est-à-dire de les faire appliquer.

Il dispose de pouvoirs indépendants du conseil municipal, relatifs à la police municipale (responsabilité de l'ordre public, prise des arrêtés municipaux) et au personnel municipal (direction, embauche).

En tant que représentant de l'Etat, le Maire est chargé de l'état-civil et des élections. Il représente la commune lors des représentations officielles et, le cas échéant, en justice.

VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Commémoration

La commémoration de la guerre 1914-1918 permet de rassembler les habitants de la commune pour une cérémonie empreinte d'une grande solidarité qui dépasse les générations. Elle nous unit chaque année, non pas pour satisfaire à une obligation répétitive, mais pour nous recueillir entre devoir de mémoire et souvenirs douloureux. Le rappel du sacrifice des combattants tombés pour la liberté de tous lors du conflit meurtrier de la « Grande Guerre » nous ramène aussi aux douloureuses guerres d'aujourd'hui. Ainsi Mr le Maire a traditionnellement honoré la mémoire des combattants de la première guerre mondiale mais aussi celle des soldats français engagés et tués dans les conflits actuels avec un hommage et un recueillement particuliers pour le Capitaine Valéry THOLY officier du 17e RGP tué en Afghanistan au début du mois de septembre 2011. Agé de 36 ans, il demeurait avec sa famille à Montbeton. Il était marié et père de trois enfants.



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

Les travaux de voirie terminés

Chemin de Montagne

La chaussée a été renforcée entre le chemin de Souliot et la Croix de Ségaud.

Sur ce tronçon le fossé du côté gauche de la chaussée a été busé. La mise en place de bordures béton permet la séparation physique entre la partie réservée au piéton et la chaussée.

Dans l'immédiat les opérations de busage et de création de voies piétonnes s'arrêtent à ce niveau.



Place Alibert

Un giratoire a été réalisé à l'angle de la place au départ de la route d'Escatalens afin d'accroître la sécurité des usagers. Cet ouvrage a été financé par la Communauté d'Agglomération Grand Montauban.



Chemin de Menescal

Ce chemin, qui relie la route d'Escatalens au chemin de la Barraque, a reçu un traitement identique au précédent.

Chemin de Pagomal

Celui-ci a été renivelé et recouvert d'une couche de matériau calcaire compactée dans l'attente d'un prochain goudronnage.

Route d'Escatalens

Un deuxième giratoire, créé au carrefour de la route d'Escatalens, du chemin de l'Oratoire et du chemin des Rougets, sécurise ces axes qui ont connu de nombreux accidents dans un passé récent. Il a été financé par le Conseil Général et la Commune.

Quelques aménagements complémentaires sur ces deux giratoires seront réalisés au début de 2012 par la communauté.



Chemin de Boutuguet

Ce chemin a été renforcé sur toute sa longueur entre la route de Lacourt et la route de Verlhaguet. Par ailleurs de nombreux riverains se plaignaient de la vitesse excessive de certains véhicules. Des ralentisseurs, type coussins berlinois, ont été mis en place pour tenter de limiter cette vitesse à 30km/h et ainsi sécuriser ce secteur.

D'ores et déjà l'attention des usagers est attirée sur la mise en place de contrôle de la vitesse par la Gendarmerie.

Rue des Carretals

Ce chemin a été également renforcé sur toute sa longueur entre la route de Verlhaguet et la route de Montauban.

Les travaux d'équipements terminés

Stade Jean Bourdette

L'éclairage du stade est opérationnel et permet l'entraînement nocturne des équipes de football et de rugby.

Une table de tennis en dur a été installée à proximité de la plateforme multi-jeux.



TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

■ ■ ■ Les travaux de voirie

Chemin de Montagne

Le renforcement de la chaussée se poursuivra en 2012 sur une longueur aussi importante que possible compte-tenu des moyens mis à la disposition de la commune.

Les voies piétonnes existantes seront recouvertes d'une couche compactée de matériau calcaire fin. L'éclairage public sera mis en place entre le chemin de Souliot et la Croix de Ségaud.

Route de Verlhaguet

Le démarrage des travaux du chantier du réseau d'assainissement collectif est prévu en début d'année 2012. L'étude, menée par les services de la Communauté d'Agglomération, pour la remise en état de la chaussée accompagnée de la création d'une voie piétonne entre l'impasse de Lestang et le carrefour de la route de Verlhaguet et des chemins des Bourdens et de la Croix de l'Agneau, doit permettre d'envisager ces travaux en 2013.

Route de Lacourt

Un côté de la route sera busé afin de créer une voie piétonne en 2012.

L'achat du matériel est financé par notre députée Sylvia Pinel sous la forme d'une enveloppe parlementaire. Les travaux seront exécutés en régie par le personnel communal et le personnel de la Communauté d'Agglomération Grand Montauban.

Rue du 19 Mars 1962

Des travaux importants sont engagés dans cette rue depuis le mois de novembre 2011 pour s'achever au début de l'année 2012.

Cette rue sera en sens unique (sens Route de Montauban- place Alibert). Les trottoirs seront

élargis et une voie piétonne sera créée. L'éclairage public sera revu, amélioré avec un système pour limiter la consommation électrique.

Au carrefour de la rue avec la route de Montauban et la rue Jean Bonhoure un plateau traversier en surélévation sera réalisé pour améliorer et sécuriser la traversée de la zone.

Le réseau électrique basse tension sera dissimulé sur la rue du 19 Mars et sur le côté de la place Alibert jusqu'au croisement avec la route d'Escatalens.

Ces travaux entraînent des désagréments pour les riverains. L'équipe municipale en est consciente et leur présente d'ores et déjà ses excuses mais il s'agit d'œuvrer pour améliorer la qualité de vie de ceux-ci.

Ainsi les nouvelles habitudes de circulation créées devraient limiter les nuisances.



■ ■ ■ Les travaux d'équipement et d'entretien

Place Alibert

Le CAUE (voir p.10) a été sollicité pour établir un état des lieux et donner des conseils pour rendre la place plus accueillante.

Un réaménagement est donc prévu en 2012 avec le changement des arbres et la mise en place de mobilier urbain.



MONTBETON AU QUOTIDIEN



État civil

Naissances

REGE Lisa Océane	17/05/2011
CLUZEL Lilian Jean Antoine	20/05/2011
BRAS Maxime Audric	07/06/2011
VIGNOT Laura	10/06/2011
ABBACH Mohamed	15/06/2011
COELHO RODRIGUEZ Eva	16/06/2011
COUDERC Justine Nadine Christine	22/06/2011
MORETTO Wyatt Nolan	02/07/2011
MEL Maily Julie	07/07/2011
MOHR--LACOMA Mayrone Jean	15/07/2011
STEIS Waydeun	20/07/2011
GRANADA CASTILLO Sebastian	30/07/2011
TARTAGLIA ZUERAS Lola, Emma, Eva	10/08/2011
CARVALHO Léandro, Flavio	13/08/2011
CANITROT Ezekiel, Abraham	14/08/2011
REBUFFIE Clémence, Edith, Viviane	15/08/2011
CHELAL Zoé	26/08/2011
MONTILLA Eva, Clémence	26/08/2011
LAVERGNE Aaron Michel Luc Tony	09/09/2011
DELRIEU Nathan	11/09/2011
GERVAIS ROETEN Alix Anaëlle Arwen	15/09/2011
STEINBACH Waideyn	27/09/2011
VANOUCHE Anthony Pascal Nicolas	29/09/2011
GEMIGNANI Lolita Alexia Carla	04/10/2011
BAUER Maiwen	17/10/2011
LAMIABLE Charline Mathilde	21/10/2011
BRUNE Loris Stéphane	22/10/2011
FOUGERY Chloé Léa	27/10/2011
NAILI Ahmed-Bahâ-Eddine	27/10/2011
CHAMAM Naël	30/10/2011
BERNHARD Hugo	02/11/2011
REYNARD Ayrone Béné	09/11/2011

Mariages

GRETHER Matthias Jérôme	
BRISTOW Esther	28/05/2011
CORDIER Jean-Louis René	
HYVRIER Francine Renée	11/06/2011
PRIEUR Flédéric	
FIERE Céline Anne	18/06/2011
TOUMI Damien Max Jean-Philippe	
ISCH Charlotte	25/06/2011
TREFFEL Joël Serge	
PEREZ Y PARCHA Esmeralda	01/07/2011
BRESSANGES Johann Jacques	09/07/2011
CLAU Stéphanie Aurore Suzanne	
HERMARY Christian Michel	16/07/2011
DJILO NGUENANG Sylviane Dorine	

MOULIS Vincent Joseph	06/08/2011
SQUILBIN Stéphanie Jennifer	
SOLER Gérald, Pierre, Marcel	05/09/2011
NAUDET Emeline, Clémentine, Mireille	
MAZAS Alexandre Mickaël	24/09/2011
ARMENGAUD Emilie Mauricette	
KASPRZAK Stéphane Nicolas	08/10/2011
FRANCOIS Céline Sandra Christine	
GONCALVES Jean Louis	05/11/2011
TRINEZ Rolande Paule Marie	

Décès

OLRY Claude Gérard	29/05/2011
LACOURT Louise Thérèse épouse POEYDOMENGE	14/07/2011
DÉCHÉ Christian Pierre	20/07/2011
CAUSSADE René Pierre Antoine	23/07/2011
COUNIL Georges	29/07/2011
DELMAS Elie Léon	02/08/2011
LEBLANC Maurice Bernard	06/08/2011
JORDY Jean	10/08/2011
TIGNOL André	31/08/2011
KOUZMITCH Serge Vladimir	03/10/2011
MOLINIÉ Isabelle Françoise	25/10/2011
WOLF Jeannine Yvonne	7/11/2011

Transcription de Décès

TREFFEL Joël Serge	14/07/2011
BLANFUNNEY Jacques Emile	30/07/2011
PELLETIER Roger, Jean,	14/08/2011
THOLY Valéry Raymond	07/09/2011
RALITTE Jeannine Marie Rosine épouse GIROND	06/10/2011
EL JAISSI Fatima	08/11/2011

MONTBETON AU QUOTIDIEN

■ ■ ■ Prévention et lutte contre les cambriolages



Une action conjointe des brigades de gendarmerie de Montech et Verdun sur Garonne est menée contre la recrudescence des vols et cambriolages sur le secteur de Montbeton et des villages alentour.

Voici leurs recommandations en matière de prévention et de lutte contre les cambriolages :

Ne laissez pas entrer des personnes inconnues dans votre habitation,

Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants,

Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et des bijoux chez vous,

Évitez de laisser les sacs à mains, les trousseaux de clés de voiture dans le couloir d'entrée,

Ne laissez pas les papiers du véhicule à bord,

Protéger votre logement : protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol,

En cas d'absence, sollicitez la vigilance de vos amis, vos parents, vos voisins,

Détectez les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculations des véhicules suspects),

Signaler votre absence à la brigade de gendarmerie : opération « Tranquillité Vacances »,

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composer le 17.

■ ■ ■ Inscription sur les listes électorales

À la veille d'échéances électorales nationales et afin d'accomplir son devoir civique voici un rappel des conditions et éléments d'inscription sur les listes électorales.

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur il faut remplir les conditions suivantes :

Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;

Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;

Jouir de ses droits civiques et politiques.

Les inscriptions se font :
Soit à la mairie de son domicile ;

Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;

Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;

Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Les différentes manières de s'inscrire :
Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (Formulaire d'inscription, justificatif de domicile, pièce d'identité),

MONTBETON AU QUOTIDIEN

Soit par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
Soit par internet, en utilisant le télé service proposé par mon-service-public.fr (pour 2000 communes aujourd'hui).

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011.



La Flamme Citoyenne.

C'est dans une démarche civique qu'une opération citoyenne s'est déroulée du 30 Avril au 24 Septembre 2011 pour lutter contre l'abstention des jeunes. Ainsi la Flamme Citoyenne a été une action nationale d'envergure s'inscrivant dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse promulguée par l'ONU.

Elle a consisté en un tour de France autour du thème « je vote donc je suis ».

La Flamme Citoyenne qui sommeille dans le cœur de chacun s'est transmise de jeune citoyen à jeune citoyen, de ville en ville (19 grandes villes au total).

Cette opération invitait les jeunes à se réapproprier leur place dans la vie citoyenne. Ceci à travers des échanges, des activités, rencontres et débats.

■ ■ ■ LGV : embauche d'un cadre

Le Conseil Général a créé un poste de chargé de projet « Ligne à Grande Vitesse ».

Celui-ci aura notamment pour fonctions d'assister techniquement la collectivité dans sa stratégie de conduite du dossier LGV.

Il aura aussi pour mission de faire le lien avec les différents partenaires institutionnels, mais également d'accompagner les élus des communes et les soutenir dans leurs rapports avec l'Etat et Réseau Ferré de France (RFF).

Son action s'exercera dans le champ des démarches de concertation, des demandes de



mesures compensatoires et d'indemnisations foncières.

Dans ce cadre Monsieur Julien Benos a été recruté. Il rejoint le Conseil Général à partir du 1^{er} octobre 2011.

Maisons fissurées.

Si des fissures apparaissent sur vos maisons, veuillez le signaler en Mairie.

Ces signalements permettent d'établir un dossier de demande de catastrophe naturelle, liée aux mouvements de terrain, à l'échelle de la commune pour une éventuelle prise en compte par les services de l'Etat.

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (www.caue-mp.fr/82) est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission de service public.

Il informe et sensibilise le public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Dans l'article ci-dessous vous pourrez apprendre comment réduire votre dépendance aux énergies conventionnelles.

CONSTRUIRE - RENOVER - ECONOMISER L'ENERGIE

INTÉGREZ L'ÉNERGIE DANS VOTRE PROJET

Réduisez
votre dépendance
aux énergies
conventionnelles

INFO → ÉNERGIE
en MIDI-PYRÉNÉES



Les trajets domicile-travail peuvent représenter le **double de votre** consommation de chauffage.

➤ Pourquoi intégrer l'énergie dans votre projet ?

- Les carburants sont de plus en plus chers : construisez ou achetez proche de votre lieu de travail.
- Les réglementations thermiques (RT) évoluent régulièrement, s'appliquent à l'ancien et sont de plus en plus exigeantes. Vous pouvez anticiper !

➤ Nos conseils

- Bien choisir son terrain : favorisez l'orientation sud de la maison, près des lieux d'activité et desservi par des transports en commun.
- Bien concevoir sa maison : adaptez le volume habitable aux besoins et optimisez la compacité du bâtiment.
- Choisir vos matériaux : comparez leur énergie grise (énergie consommée lors de leur fabrication), leur nocivité et privilégiez les matériaux locaux.
- Faites contrôler l'étanchéité à l'air avant les finitions et corrigez les infiltrations d'air.
- Utilisez les énergies renouvelables.
- Lors de la réception du chantier : soyez attentif aux paramètres de régulation, de la ventilation, du chauffage et de l'eau chaude.

? Le saviez-vous ?

La maison individuelle consomme de l'espace. La densité d'habitat peut varier de 10 logements à l'hectare pour un lotissement standard à plus de 50 pour un «éco-quartier» avec des logements mitoyens.

☎ Contactez votre Espace Info Energie : 05 63 91 42 70

L'Espace Info Energie du CAUE 82 assure une mission de service public. Il est mis en place par l'ADEME, avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 16 décembre 2010, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Cette révision doit permettre de définir les contours de la commune à l'horizon 2025, en tenant compte des attendus réglementaires (Loi de modernisation de l'agriculture, loi Solidarité et Renouvellement Urbain, Grenelle de l'Environnement...), mais aussi des logiques supra communales (Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Programme Local de l'Habitat(PLH)) et des potentialités de la commune (école, assainissement...).

Dans cette démarche, le conseil municipal est assisté par la Direction Départementale des Territoires et par le bureau d'études UrbaDoc basé à Toulouse.

Le premier document qui compose le PLU, à savoir le diagnostic qui fait l'état initial de la commune et en présente les enjeux, a été présenté à la commission PLU de la commune lors du troisième trimestre 2011.

Actuellement, les élus travaillent à la mise en place d'un projet communal sur la base du diagnostic et plusieurs réunions thématiques ont eu lieu afin de satisfaire à chaque logique et composante de notre vaste territoire. C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- une réunion sur la définition des objectifs démographiques et de constructions.
- une réunion sur les possibilités en termes de réseau et d'équipement.
- une réunion sur le développement de l'activité, de la protection du monde agricole et de notre environnement.
- plusieurs réunions sur les objectifs du SCOT et du PLH avec les partenaires publiques associées.
- plusieurs réunions de terrains afin de déterminer de manière très précise les possibilités de chaque partie de notre territoire.

Ce projet, une fois qu'il aura été réalisé vous sera bien entendu présenté, certainement lors du premier trimestre 2012.

Mais parce que le devenir de la commune est l'affaire de nous tous, n'hésitez pas à nous faire parvenir dès maintenant vos attentes via le registre de concertation disponible en Mairie.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Palmarès des villes et villages fleuris

Après deux années de participation au concours des villes et villages fleuris, récompensées par des encouragements en 2009 et par un trophée et un chèque symbolique de 160 € pour la 3^{ème} place en 2010, l'équipe municipale, pour sa troisième participation en 2011, a voulu se donner toutes les chances. Pour cela elle a fait appel aux conseils et au professionnalisme de nos horticulteurs locaux des Serres de Lestang, lesquels ont contribué à l'élaboration, à la plantation et à l'entretien des différentes compositions.

Le jury du concours départemental des villes et villages fleuris composé d'élus, de professionnels

du jardin et des membres d'offices de tourisme a dévoilé le palmarès 2011.

Dans la catégorie des communes comprises entre 3001 et 15000 habitants Montbeton a obtenu la 3^{ème} place derrière Bressols et Nègrepelisse.

Une nouvelle fois, tous nos efforts en faveur de l'embellissement et du fleurissement de notre village ont été récompensés.

Le jury a pu apprécier la répartition des aménagements paysagers, la diversité dans le choix des végétaux et la recherche dans les harmonies de couleur et de volume.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Assainissement autonome

Il existe en France deux types d'assainissement :

l'assainissement collectif : c'est le réseau d'égout,

l'assainissement autonome : c'est une fosse avec un filtre à sable ou un drain selon les cas.

Ce second type d'installation était jusqu'à présent, sous la responsabilité de son propriétaire.

Suite à l'évolution des lois environnementales, ont été créés les SPANC : Services Publics d'Assainissement Non Collectif.

Ces services ont commencé à réaliser des contrôles obligatoires lors de la réalisation d'un assainissement neuf.

Par la suite, une nouvelle loi, entrée en vigueur au 1er Janvier 2011, a exigé des contrôles sur l'assainissement existant en cas de vente de la maison.

Maintenant cette loi va être complétée par une demande de contrôle de l'ensemble des assainissements existants et autonomes, sur toutes les maisons non raccordées à l'égout.

Notre commune aborde actuellement le problème dans la mesure où tous les

assainissements doivent être contrôlés avant le 1er Janvier 2013.

Nous allons donc, pour obéir à cette nouvelle obligation, lancer un appel d'offres et choisir une entreprise qui passera chez chaque particulier équipé d'un assainissement autonome, à ses frais, afin d'effectuer ces contrôles obligatoires, qui seront, selon les dernières informations, effectués tous les 8 ans.

Des informations plus précises seront communiquées courant 2012, lorsque tout sera mis en place avec la méthode retenue, le nom de l'entreprise choisie et le coût de l'intervention.

Ces contrôles comportent une visite avec un état des lieux et un conseil.

Il n'y a aucune crainte de verbalisation à avoir.

Sur des installations sans traitement secondaire où les eaux usées s'écoulent dans le fossé, il pourra être demandé de se mettre aux normes avant le prochain passage prévu (8 ans).

Par contre, si l'installation est reconnue très polluante avec par exemple une évacuation dans un puits ou un puisard et que des risques de pollution pour la nappe phréatique sont avérés, les délais accordés pour la mise aux normes peuvent être plus courts avec un nouveau contrôle à la clef.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Le Syndicat Départemental d'Énergie en Tarn et Garonne (SDE)



Le Syndicat Départemental d'Énergie est l'Autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité. Il doit veiller à la bonne qualité de la desserte électrique et garantir les droits des usagers du département.

En zone rurale, il est maître d'ouvrage sur les réseaux d'électrification, qu'il construit, modernise et, le cas échéant, dissimule. Il a confié l'exploitation des ouvrages électriques à ERDF, filiale d'EDF, par signature d'un contrat de concession en 1993. C'est pourquoi l'entretien des réseaux électriques revient à ERDF.

Il est devenu plus complexe de comprendre le rôle de chacun depuis la mise en place de la nouvelle organisation électrique. Par exemple, pour faire raccorder une habitation sur une parcelle non desservie en électricité, le demandeur s'adressera maintenant :

- au Syndicat Départemental d'Énergie, pour procéder à l'extension du réseau électrique ;
- à un fournisseur d'électricité. Ce sera EDF pour souscrire un contrat au tarif fixé par l'Etat, ou tout autre fournisseur au prix du marché, sachant qu'EDF propose les deux options ;
- à ERDF pour la pose du compteur et la mise en service de son installation.

Pour ce qui concerne les travaux récents, le Syndicat Départemental d'Énergie a réalisé sur la commune 3 renforcements de réseaux en 2010, pour un montant global de 204 961 euros, pris intégralement à sa charge. Il s'agit :

- du poste 23 Coutchou – Lestang (Route de Verlhaguet), réceptionné en janvier 2010, dont le coût s'est élevé à 102 667 euros ;
- du poste 48 Founsas (Chemin du Pintre), achevé en septembre 2010, pour 20 461 euros ;
- de la création du poste pour la Maison de Retraite (EHPAD Résidence Pagomal), évalué à 81 833 euros.

Dans le cadre des travaux d'amélioration esthétique, un projet de dissimulation des réseaux électriques dans la rue du 19 Mars 1962 et une partie de la place Alibert est en cours d'étude. Un premier estimatif indique un montant prévisionnel de 65 000 euros. Sur cette partie, la commune acquittera une participation financière de l'ordre de 12 % du montant hors taxes majoré d'honoraires de maîtrise d'œuvre. Il est également prévu d'enterrer les réseaux téléphoniques. Par ailleurs, l'ouverture de tranchées sera mise à profit pour poser des infrastructures en attente, permettant ultérieurement d'accueillir la fibre optique. Conjointement, l'éclairage public sera réaménagé. Une étude est également en cours pour ce projet.

■ ■ ■ ERDF : élagage

Rappel sur les droits et les obligations des acteurs (source ERDF)

L'article 78 de la loi relative à l'élagage des abords des voies communales promulguée le 17 mai 2011 permet de mettre en demeure les propriétaires négligents et, si rien n'est fait, d'engager, à leur charge, les travaux nécessaires. Le tableau ci-contre détermine les responsabilités entre les propriétaires et ERDF :

		RESPONSABILITE
		
Arbre	Ligne électrique	
Domaine privé	Domaine privé	ERDF
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire
Domaine public	Domaine public	ERDF

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Le centre de traitement et de valorisation des déchets

Ce centre, installé sur un site d'une superficie de 1,2 ha, est situé dans le quartier de Gasseras à Montauban. Sa capacité de traitement des déchets ménagers, hospitaliers (DASRI) et industriels (DIB) est de 30000 tonnes par an.

La production thermique est de 22000 MWh par an, soit l'équivalent de 1400 foyers chauffés. Par ailleurs le centre valorise 6500 tonnes par an de mâchefers employés en technique routière et 750 tonnes par an de ferrailles. L'effectif du centre est de 17 personnes.

Son client principal est le SIRTOMAD (Syndicat mixte de traitement des déchets).



Le SIRTOMAD

Le SIRTOMAD (Syndicat mixte de traitement des déchets) regroupe 100000 habitants en Tarn et Garonne. Il est constitué des trois collectivités :

- Le Grand Montauban communauté d'agglomération
- La communauté de communes de Castelsarrasin / Moissac
- La communauté de communes Sère Garonne Gimone.

Ces collectivités ont décidé de se lancer dans un ambitieux programme de prévention des déchets soutenu par l'ADEME.

Ce défi collectif a pour objectif de réduire de 7 % les déchets produits sur le territoire en fin d'année 2015.

Un geste simple, le compostage à domicile, permet de réduire de 245 g/ jour/par personne sa production de déchets.

Le Grand Montauban communauté d'agglomération a décidé d'améliorer le mode de distribution des composteurs pour ses habitants. Vous trouverez tous les détails de cette offre dans l'article intitulé « Le compostage, une pratique nature ».

Le compostage, une pratique nature.

Le compostage est un procédé utilisant le cycle naturel de dégradation de la matière afin d'obtenir du compost, permettant de fertiliser les sols.

Faire son compost, c'est facile !

Dans votre cuisine et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques (épluchures, fanes, coquilles d'œuf, marc de café, thé, fleurs coupées, tailles, tontes...). Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost.

Pour réussir, ce n'est pas difficile : un tri judicieux,

une petite préparation et le respect de certaines règles simples. Il suffit d'avoir un jardin, même de taille modeste, pour réaliser soi-même son compost.

Pourquoi utiliser un composteur ?

Vous pouvez vous-même recycler 30 % des déchets de votre poubelle (déchets de jardin et de cuisine) en produisant gratuitement un engrais de qualité.

Le composteur permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Le compostage est donc un moyen d'agir pour la préservation de votre environnement en recyclant

les déchets et une façon de se procurer de l'engrais naturel pour votre jardin. En réduisant la quantité de déchets collectés vous participez à la réduction de la facture de gestion des déchets.

Où trouver un composteur ?

Des composteurs individuels sont proposés aux habitants de l'agglomération du Grand Montauban avec un tarif réduit. Ils se présentent sous la forme d'une structure en plastique (420 litres - 20 €) ou en bois (800 litres - 35 €). Ils sont distribués avec une notice de montage, un bio seau et un livret sur le compostage. Les composteurs sont maintenant disponibles en

continu sur la Déchetterie ECOSUD. Elle se situe Avenue de Grèce ZI ALBASUD - MONTAUBAN. Vous pouvez vous procurer un composteur pendant toute la plage horaire d'ouverture, du lundi au samedi 8h30-18h30. Les habitants doivent présenter un justificatif de domicile et peuvent régler en chèque ou espèce.

Renseignements
Pôle Déchets du Grand
Montauban
05-63-22-13-13.



INSTITUTION

■ ■ ■ Résidence PAGOMAL : 1 an déjà !!!

Un an déjà que la Résidence PAGOMAL, Maison de Retraite Médicalisée Publique du CCAS de Montbeton, a ouvert ses portes.

Le 4 octobre 2010 elle accueillait ses 3 premiers résidents. Quelques mois après, courant février 2011, les 50 places de l'établissement étaient occupées. En un an, plus de 67 personnes ont été accueillies pour des hébergements permanents ou temporaires.

Aujourd'hui, les demandes d'admission sont toujours très nombreuses. Deux à trois dossiers d'inscription sont déposés chaque semaine.

Depuis l'ouverture, l'établissement a recruté l'ensemble du personnel. 34 emplois ont été créés dont 24 emplois à temps complet. L'établissement participe aussi à favoriser l'insertion dans l'emploi de personnes éprouvant des difficultés à être embauchées en intégrant dans ses équipes 4 personnes en contrat unique d'insertion.

Sous la responsabilité de Michel Weill, Président du CCAS, l'équipe pluridisciplinaire est animée par Jean-Marc Visinoni, Directeur, et le docteur Benoît Gaumer, Médecin Coordonnateur de l'établissement.

L'année 2011 a permis à l'établissement de finaliser les travaux. Le « petit chemin », une double boucle de 200 mètres dans le

parc de 4 hectares, a été réalisé en fin d'été. Le revêtement adapté offre la possibilité à tous les résidents, seul, en famille, à pied, en fauteuil roulant, ... de se promener entre les arbres. Un potager « à hauteur » va être créé en bordure du chemin. Les résidents et



leurs familles vont pouvoir donner libre cours à leurs talents de jardinier.

L'établissement a également complété son équipement. Dernier achat important, un minibus de 9 places dont 2 places pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Cet équipement vivement souhaité par tous, permet aux animatrices de l'établissement de proposer dans le cadre du projet de vie des sorties, des visites, des après-midis shopping, et pourquoi pas des voyages ...

Beaucoup d'événements ont jalonné cette première année : la journée « portes ouvertes », l'inauguration de la Résidence le 7 mai 2011, les repas des familles, les après-midi dansants, les goûters avec les enfants de l'école maternelle, du centre de loisirs, les sorties en partenariat avec le pôle sénior de Montauban...et, l'anniversaire de la première année de fonctionnement.

L'établissement propose aussi en permanence des expositions de peintures et sculptures d'artistes locaux et régionaux.



PRÉVENTION SÉCURITÉ



PRUDENCE SOUS LES LIGNES.

Chaque année des professionnels ou des particuliers sont victimes d'accidents pour avoir approché de trop près ou touché accidentellement une ligne électrique. Pour éviter ces accidents, il suffit bien souvent de respecter certaines consignes de sécurité avec toujours pour maître mot :

« Sous les lignes, prudence, restons à distance ! ».

Quels sont les risques encourus ?

Il n'est pas nécessaire de toucher directement une ligne électrique pour être victime d'un accident.

Il suffit parfois d'être en contact avec un objet ou du matériel conducteur d'électricité qui touchera lui-même la ligne pour être électrisé (blessé), voire électrocuté (tué).

Dans certains cas, le seul fait de passer sous une ligne présente des risques.

On distingue trois catégories de lignes électriques :

- Les lignes à basse tension (220-380 volts)
- Les lignes à moyenne tension (20000 volts)
- Les lignes de transport à haute tension (63000 volts et plus)

Pour les deux premières catégories, le risque existe si on touche la ligne directement ou par l'intermédiaire d'un objet conducteur. C'est pourquoi il est recommandé de se tenir à une distance minimum de 3 mètres de la ligne et bien sûr de ne pas toucher les lignes tombées à terre suite, par exemple, à un accident ou une tempête.

Pour les lignes à haute tension, le seul fait de s'en approcher de trop près présente un risque (amorçage). Il faut ici respecter une distance de 5 mètres minimum.

Quels sont les publics concernés ?

Potentiellement tous les publics, professionnels ou particuliers, sont concernés.

Cependant quatre secteurs d'activité sont particulièrement exposés aux risques d'accident :

Les professionnels du bâtiment, les agriculteurs, les pêcheurs et les personnes pratiquant des sports aériens.



Ligne basse tension



Ligne moyenne tension



Ligne haute tension

PRÉVENTION SÉCURITÉ

■ ■ ■ Sécurité routière

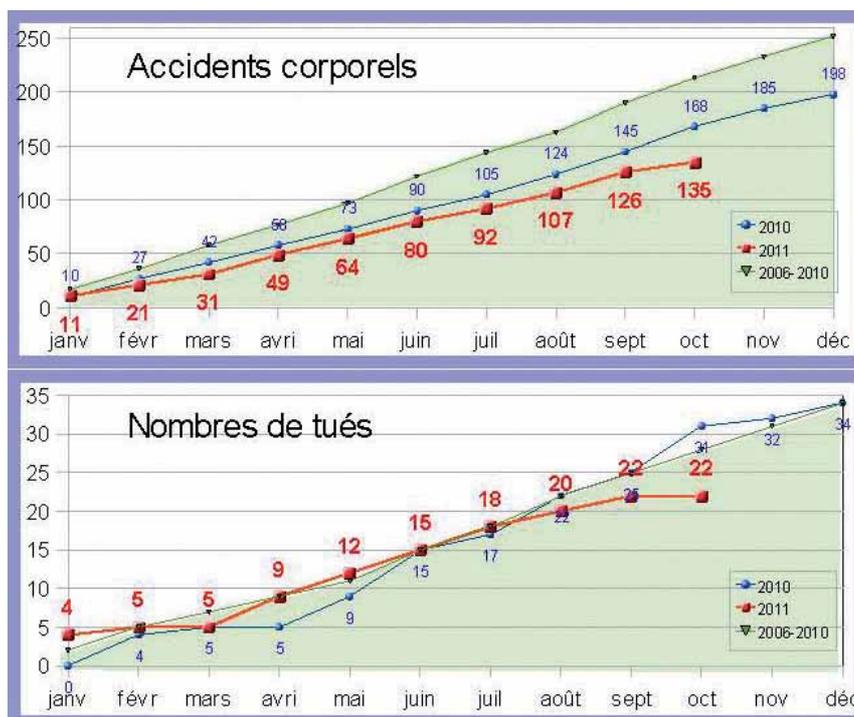
L'Association sportive de Bellissen a organisé les traditionnelles journées de Prévention routière en collaboration avec le peloton de gendarmerie mobile de Montauban. Durant ces trois jours, plus de 120 enfants, adolescents et adultes handicapés du département ont pu passer des épreuves théoriques et pratiques de sécurité routière.

Une opération identique a été mise en place à l'école et a connu également un grand succès.



■ ■ ■ Sécurité routière

Les derniers chiffres de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière sont encourageants. Au mois d'octobre 2011 le nombre d'accidents est en forte diminution (-10) par rapport à celui du mois précédent et aucun tué n'est à déplorer. Les valeurs d'octobre 2011 sont les plus faibles enregistrées depuis le début de l'année.



ÉCOLES

■ ■ ■ Une rentrée scolaire réussie !

L'école élémentaire voit son nombre d'élèves augmenter. Cela a conduit à la création d'une onzième classe. Ainsi l'ancienne salle d'accueil a été aménagée en une classe accueillante grâce au travail réalisé par les employés municipaux.

CLASSES	NOMBRE ELEVES	ENSEIGNANTS
CP	24	Mme MANZANERO
CP	24	Mme PANIEN
CP CE1	24	Mr BESSE
CE1	26	Mme VIGUIER
CE1	26	Mme BEZIAT
CE2	27	Mr BERTRAND
CE2 CM1	26	Mme DEPASSE
CM1	26	M. RICHART
CM1	27	Mme LOHO Mme FERRAND
CM2	26	Mme LEFEVRE
CM2	26	Mr SANGOI Mme DUGAS

TOTAL EFFECTIFS : 282 élèves répartis en 11 classes.
M. SANGOI Directeur

Grâce à la mobilisation des élus et des parents, l'inspection académique a ouvert une sixième classe à l'école maternelle. Rappelons que celle-ci avait été mise en suspens à la fin de l'année scolaire 2010/2011.

CLASSES	NOMBRE ELEVES	ENSEIGNANTS	ATSEM
Petite Section	26	Mme TIGNOL	Mme BESSARIEUX Delphine
Petite et Très petite Section	26	Mme COLLARD	Mme CAVALLO Monique
Moyenne Section	23	Mme DELCUZOUL	Mmes LEYSENNE Carole PY Céline
Grande et Moyenne Section	25	Mme JAUD	Mme JEAN Muriel
Grande Section	27	Mme DIDIER	Mr GAYRAUD Jean Christophe
Grande section	25	Mme SABATHIE	Mme MAESTRE Annette

TOTAL EFFECTIFS : 152 élèves répartis en 6 classes.
Mme TIGNOL Directrice

TOTAL GENERAL : 434 ELEVES

A la satisfaction générale la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions d'accueil pour nos écoliers. Les élèves et les enseignants ont débuté cette nouvelle année dans une ambiance sereine propice à un travail de qualité.

Nous leur souhaitons à tous bon courage.



ÉCOLES

■ ■ ■ ALSH : «Le bonheur est dans le jardin»

Le projet du Jardin et Potager, choisi et mis en œuvre par les responsables du ALSH, Carole Leysenne, Sandrine Ghilaci et l'équipe d'animation, les enfants et en collaboration avec Monsieur Schièvenne Eric de la Ferme Les Richesses de la terre s'est construit en plusieurs étapes.

Le choix d'une culture bio s'est tout d'abord imposé.

Les jardins ont préalablement été imaginés et dessinés par les enfants. Le choix des légumes retenus s'est porté sur les courgettes, les tomates, petits oignons, et aromates. Les semis mis sous serre en janvier et plantés courant mars. Chaque mercredi, les apprentis jardiniers bichonnent et entretiennent le potager avec une attention particulière.

Puis, arrive le temps de la récolte des légumes. Les recettes élaborées et préparées par les enfants lors des « ateliers cuisine » animés par les animatrices du mercredi et en coopération avec Nicole, notre cantinière, ont transformé les mercredis en restaurant digne des plus grands chefs étoilés. Grâce à l'implication des enfants et à l'équilibre alimentaire particulièrement soigné, chaque plat avait une saveur particulière !



■ ■ ■ La fête des écoles (AP2EM)

Le samedi 2 juillet 2011, l'association des parents d'élèves des écoles de Montbeton a organisé la Kermesse de fin d'année dans l'enceinte même du groupe scolaire.

Pour cette année la volonté des membres de l'association était d'organiser cette fête de façon plus conviviale et familiale.

C'est ainsi que les enfants avaient contribué à la réalisation de dessins sur ce thème rassemblés en de magnifiques « guirlandes » accrochées entre les arbres de la cour de l'école.

Les enfants ont également pu bénéficier du talent de maquilleuse et de coiffeuse de nos membres. Merci à elles.

Enfin, la journée a été égayée par les histoires d'une conteuse et les pitreries d'un clown

gonfleur de ballons de baudruche. Cette kermesse a été un vrai succès énormément appréciée des parents et surtout des enfants. Rendez vous au mois de juin 2012 pour la nouvelle édition de cette Kermesse.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Planning des manifestations

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
20/01/2012 28/01/2012	CONTEUR LOTO	COMMISSION CULTURE FOOTBALL	TIRE CRABE FOYER
04/02/2012	THEATRE	ACSM	FOYER
24-25-26/02/2012	THEATRE	APODIS	TIRE-CRABE
11/03/2012	LOTO	AP2EM	FOYER
16/04/2012	VIDE JARDINS	ACSM	PLACE
02/06/2012 03/06/2012 09/06/2012 15-16/06/2012 23/06/2012 13/07/2012	TOURNOI Jean SIRAC VIDE GRENIERS GALA DE DANSE FETE DU TENNIS FEU DE ST JEAN FEU D'ARTIFICE	AMR RUGBY AP2EM VITAL TONICFOYER TENNIS COMMISSION CULTURE COMMISSION CULTURE	STADE PLACE TENNIS FOYER FOYER
10-11-12/08/2012	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE

De Octobre à Mai : Soirée belote un vendredi sur deux à 21h00, Salle Tire-Crabe, organisée par le Comité des Fêtes.

De septembre à Juin : Loto du Club des Aînés un mardi sur deux à 14h00, Salle Tirecrabe.

Site Internet : www.ville-montbeton.fr

■ ■ ■ Fête des voisins

Le 27 mai 2011 a eu lieu la 2^{ème} Fête des voisins du Chemin de Montagne à l'initiative de Patricia et Hélène.

Pour respecter la tradition, nous nous sommes retrouvés, entre voisins, au cours d'un repas pour une soirée des plus conviviales où chacun participe chaleureusement.

Une soirée qui, pour la seconde année consécutive, a réuni près d'une quarantaine de participants.

Le rendez-vous est donné pour la 3^e Fête Des Voisins au printemps 2012.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Le vide-grenier

Le dimanche 5 juin 2011 s'est tenu le traditionnel vide grenier de l'association des parents d'élèves des écoles de Montbeton. Dès l'aube, les membres de l'association, un peu endormis mais très motivés, ont tout mis en œuvre pour que cet évènement se déroule dans les meilleures conditions. En effet, c'est environ 200 exposants qu'il faut accueillir et diriger vers l'emplacement qui leur a été réservé, leur proposer un café et une viennoiserie offerte par la boulangerie ERTA du village.

Et c'est par une belle journée que la place Alibert, rapidement couverte d'une multitude d'objets hétéroclites, a accueilli une foule de curieux, simples visiteurs ou désireux de chiner LA belle affaire du jour.

Vers midi, exposants et visiteurs ont pu goûter les excellentes saucisses et merguez de la boucherie BERTACCO grillées avec soin par les membres de l'association.

La journée s'est achevée vers 18 heures toujours sous un soleil radieux. L'implication de chacun a permis la rapide évacuation, en fin de journée, des nombreux exposants sans problème majeur.

L'AP2EM remercie chaleureusement les participants et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Route de d'Artagnan, le 18 juin



La 42^{ème} édition de la route de d'Artagnan, organisée par les membres des « Tacot's Club Gascon », a fait étape à Montbeton. Près de 40 véhicules anciens de l'entre deux guerres jusqu'aux années soixante ont pris le départ d'Auch pour un itinéraire de découverte ou de redécouverte du Tarn et Garonne. La pause ravitaillement pour les voitures et leurs conducteurs s'est déroulée au centre commercial où ils ont été accueillis par Bernard du Huit à Huit.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Feu de la Saint-Jean

La saison des manifestations de plein air de Montbeton a débuté le 25 juin par la soirée du FEU DE LA SAINT JEAN.

Les bénévoles de l'association du VELO CLUB MONTBETONNAIS ont organisé et servi le repas à environ 250 personnes dans une ambiance conviviale.

Le public a apprécié la compagnie « Dana Rev » qui a transformé, le temps d'une soirée, l'estrade en une revue cabaret music hall. Ce spectacle gratuit haut en couleur et paillettes a été offert par la Municipalité.

Les chalands et curieux ont déambulé au milieu des stands variés du marché nocturne, organisé par l'association des commerçants et artisans de Montbeton.

Enfin le traditionnel feu de la Saint Jean a crépité de toutes ses flammes. Les enfants ont joyeusement improvisé une ronde dansante autour du foyer.



■ ■ ■ Un 13 juillet à Montbeton

La soirée a réservé des surprises au public qui s'était déplacé en nombre pour assister au traditionnel feu d'artifice.



En effet les spectateurs ont d'abord assisté à la rétrospective du village mise en scène et racontée par la troupe théâtrale APODIS de Montbeton.

Imaginez une veillée familiale où l'histoire de Montbeton est transmise et perpétuée aux futures générations.

Les enfants, acteurs le temps d'une soirée, et le public se sont laissé

conter Montbeton de l'an mil, à travers toutes les époques successives qui sont à l'origine du village.

Le récit était entrecoupé par le feu d'artifice qui a illuminé le ciel de mille étoiles.

Puis place à la soirée dansante qui, comme le feu d'artifice, était offert par la municipalité.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Fête locale 13,14 et 15 Août

Voici la recette incontournable d'une fête de village réussie :

Prenez les bénévoles du comité des fêtes pour élaborer, préparer et servir un repas champêtre copieux à plus de 600 convives sur la Place du Village,

Ajoutez des soirées musicales et dansantes variées de qualité, disco, variété et musette afin de satisfaire tous les âges et les goûts musicaux. Saupoudrez avec des attractions, des animations, des manèges traditionnels et modernes.

Ajoutez un public nombreux et la complicité du soleil.

Mélangez le tout et vous obtiendrez 3 jours de fêtes exceptionnelles.

Servez et dégustez sans modération jusqu'à la prochaine édition 2012.



■ ■ ■ Bienvenue à la campagne



Pour la 3ème édition de la manifestation « Bienvenue à la Campagne » la ferme de Bexianis à Montbeton s'est transformé les 27 et 28 août en une ferme géante où les visiteurs étaient invités à découvrir le monde rural et agricole.

Cette fête originale et ludique est organisée par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération, la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne, les Jeunes Agriculteurs 82 et la FDSEA 82.

La journée a débuté avec le désormais traditionnel lâcher de pigeons effectué par Mme Brigitte BAREGES (Député Maire

de Montauban) accompagnée de Mr Fabien SUDRY (préfet de Tarn et Garonne), de Mr Michel WEILL (Maire de Montbeton) et de l'ensemble des élus et organisateurs de la manifestation.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir une multitude d'activités aussi conviviales qu'originales réparties sur plus de quinze hectares : la gastronomie locale des producteurs du terroir, les concours régionaux de bovins et chevaux, la sélection européenne et mondiale de labour, la ferme pédagogique, la démonstration de tonte de brebis, les animations et jeux pour les enfants, les balades en calèches et poneys, le travail du chien de troupeaux, le village des producteurs avec dégustation et restauration sur place, les expositions de machines agricoles, de tracteurs anciens, le battage à l'ancienne.... etc.

Le bœuf à la broche préparé sur place et servi au cours de la soirée de samedi a réuni plus de 1200 personnes pour un repas agrémenté d'une ambiance musicale.

FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Forum des associations

Événement incontournable de la rentrée, le Forum des Associations, organisé par la municipalité, s'est déroulé le samedi 10 septembre 2011 sur la Place René Alibert.

Quel sport pour votre enfant ?

Quelle activité artistique, manuelle, culturelle pratiquer ?

Quelle cause humanitaire soutenir ?

Les Associations Montbetonnaises se sont mobilisées pour vous présenter leurs activités.

Ce Forum est une véritable vitrine pour les associations dont les vocations sont multiples et qui contribuent fortement à la richesse de la vie locale. Tous les goûts, toutes les passions et tous les âges peuvent être satisfaits pour ceux qui veulent les rejoindre.



■ ■ ■ Challenge Bourdette, le 21 septembre

Les Aînés ruraux de Montbeton se sont rencontrés, comme chaque année, pour le challenge Jean Bourdette, dans une compétition amicale de pétanque au cours de laquelle les joueurs ont eu plaisir à s'affronter dans la bonne humeur. A midi, un bon repas a permis à ces sportifs dynamiques de reprendre des forces. Félicitations à tous et en particulier aux doublettes victorieuses de cette sympathique journée : René Gros et Geneviève Cason, Dante Visentin et Bernard Couleuvra, Claude Messerlé et Jacques Desorme.



■ ■ ■ Fête des vendanges, le 21 septembre

Pour la deuxième année consécutive, c'était la fête des vendanges au sein de la maison de retraite Saint Jean-Marie Viannet. Cette manifestation est l'occasion d'un repas dans le parc avec les résidents et le personnel, suivi d'une promenade en calèche dans les rues de Montbeton. Mr Delaitre, directeur de la résidence, tient, une nouvelle fois à remercier la mairie de Montbeton pour sa participation et le personnel qui œuvre quotidiennement au bien-être des résidents.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

4^{ème} foulée des Vendanges

Le 25 septembre 2011 a eu lieu la quatrième Foulée des Vendanges, toujours très ensoleillée, avec cette année un nouveau parcours et deux distances, 14km et 7km.

Certes un peu moins d'engagés (220) que les années précédentes, mais une forte participation Montbetonnaise, associée aux Aveyronnais, Toulousains, Gersois et pour une première un Handisport de Mauvezin, Jérôme Bourrec qui a terminé à la 13^{ème} place au 14km.

Nous retiendrons à la première place du 14km Gérald Bourguignon.

Nous vous donnons rendez-vous le 23 Septembre 2012 pour la 5^{ème} édition de la Foulée des Vendanges qui s'annonce très prometteuse.



Vide grenier le 2 octobre



Cet événement annuel a été organisé pour la 1^{ère} fois par l'Association de Football ENTENTE MONTBETON-LACOURT. Le soleil était de la partie et ce fut une belle journée de partage et de convivialité entre les organisateurs, les exposants et les visiteurs venus nombreux.

La buvette n'a jamais désempli entre le café et les viennoiseries

proposés le matin, le repas du midi (sandwichs, frites, crêpes) et les boissons rafraîchissantes distribuées tout au long de l'après-midi.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont mis la main à la pâte afin que ce dimanche soit une réussite, à la municipalité et aux services techniques pour le prêt du matériel.

Par ailleurs, l'EML vous informe de son prochain loto qui aura lieu à MONTBETON le SAMEDI 28 JANVIER 2012.

« VENEZ NOMBREUX »



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Concours de pétanque

Le mercredi 19 octobre les Aînés de Montbeton se sont affrontés... en toute amitié, pour le dernier concours de pétanque de la saison.

Les vainqueurs Jean-Claude Roux et Colette Priéto ont reçu la coupe offerte par François Daeder président honoraire du Club.



Dans la roue de Mathieu, le 30 octobre

La 4^{ème} édition de la randonnée cyclotouriste, organisée par Mathieu Perget et son équipe, s'est déroulée sous un beau temps clément et propice à l'effort sportif.

Les professionnels (Mathieu Perget, Arnold Jeannesson, Matthieu Ladagnous, Jean Luc Delpech, Blél Kadri) et les amateurs, femmes, hommes et enfants de tous âges et niveaux, individuels ou en famille se sont élancés du Foyer Rural de Montbeton dans les parcours à la carte de 30 km, 50 km, 60 km et 80 km.

Environ 440 participants ont pris le départ et se sont retrouvés à l'arrivée dans une ambiance décontractée et chaleureuse.

Une tombola a permis aux plus chanceux de gagner des maillots offerts par les coureurs professionnels.

La séance de dédicaces des posters par les professionnels a été l'occasion d'échanges avec le public.

L'apéritif et le repas ont clôturé cette manifestation sportive et amicale.



Bourse aux jouets, le 6 novembre



Cette nouvelle édition de la Bourse aux Jouets, organisée et mise en œuvre par les bénévoles de l'association des parents d'élèves des écoles de Montbeton (AP2EM), a fait le bonheur des vendeurs comme des acheteurs.

Le foyer rural Jean Bourdette de Montbeton s'est transformé en un immense entrepôt du Père Noël. Les nombreux participants, véritables émissaires de ce dernier, ont débarrassés leurs trésors d'occasion (jouets, livres, vêtements, etc...) vendus à petits prix pour le plus grand plaisir des visiteurs.

FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Fête de l'artisanat et des saveurs gourmandes, le 13 novembre

La 3^{ème} édition de cette manifestation, organisée par le comité des fêtes, connaît un succès croissant vu le nombre important de visiteurs.

Ce rendez vous incontournable réunit au Foyer Jean Bourdette de nombreux artisans qui exposent leurs créations dans des domaines variés, originaux et parfois uniques (ferronnerie, bijoux, peinture, broderies, savons, décoration, objets en bois, etc...). Mais aussi les stands gourmands qui proposent leurs produits gastronomiques du terroir (charcuterie, foie gras, chocolats, fromage et bien d'autres délices encore).

Les ateliers pour enfants autour du travail du bois mais également les démonstrations et animations diverses ont égayé cet après midi convivial et chaleureux.



■ ■ ■ Fête du Beaujolais

Chaque mois de novembre, depuis 1951, la France s'agite pour fêter l'arrivée de la dernière cuvée de Beaujolais, vin français de réputation internationale.

Le Beaujolais nouveau fête cette année ses 60 ans et le rendez vous annuel est toujours très attendu à MONTBETON.

De nombreux convives se sont donc retrouvés au Foyer Jean Bourdette le 19 novembre pour célébrer la sortie de ce vin devenu au fil des années une institution mais surtout un prétexte à la fête et à la convivialité.

Le repas simple mais copieux a été préparé et servi par les membres du comité des fêtes.

La partie musicale a été animée par la troupe LES 2 ENCHANTEURS. Le répertoire musical très varié de la troupe et les jeux musicaux participatifs avec le public ont agrémenté cette soirée.

Bonne humeur et fête à consommer sans modération !



LES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Dans ce monde actuel où tout n'est que calcul, où seul le profit compte, il est une richesse inestimable qui s'appelle le bénévolat.

Il permet à tout un chacun de se confondre dans le même but, de se rencontrer, de passer de bons moments ensemble, d'animer et de faire vivre son village.

Aussi, convivialité, solidarité, générosité, camaraderie, amitié, persévérance et respect sont en quelques mots les caractéristiques du Comité des fêtes de Montbeton.

Il est composé d'une bande de 16 fêtards de 18 à 70 ans qui a pour seule ambition, depuis bientôt 20 ans, de participer à la dynamique de la commune.



Il vise à diversifier, au fil des ans, ses animations afin de répondre au mieux à l'attente de toutes les générations. Sa devise :réussir une manifestation c'est d'abord faire plaisir aux Montbetonnais.

Alors si faire la fête, la faire vivre et la partager vous intéresse, si vous souhaitez apporter des idées nouvelles, vivre de belles expériences et des moments de bonheur, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Equipe du Comité des fêtes pour l'année 2010-2011 :

Carmen Lagarde (présidente), Thierry Artaud (vice président), Muriel Jean (secrétaire), Michelle Valette (secrétaire adjointe), Danielle Bedos (Trésorière), Louis Pujol (trésorier adjoint), Yves Tartaglia, Alain Sarret, Jean-Christophe Orliac, Carlos Roques, Eric Teulières, Rémy Meyer, Jean-Louis Chiabo, Philippe Jean, Martine Pujol, Gil Izambard

A noter sur vos tablettes :

Du mois de septembre au mois de mai, tous les quinze jours, le vendredi à 21h, le Comité des fêtes organise à Tire-Crabe, un concours de belote qui se déroule en cinq parties de 10 donnes, dans une ambiance conviviale et sympathique.

L'engagement est de 3,50 euros par personne pour la soirée. Un classement est effectué et la moitié des équipes engagées gagne des bons d'achat à utiliser chez les commerçants Montbetonnais.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous y sera réservé.

LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Sambo (VOM)

Depuis le mois de juin la Vaillante Olympique Montalbanaise, section de Montbeton, a connu beaucoup d'événements à la fois festifs et sportifs.

Le mercredi 8 juin, à la salle de Montbeton, en présence des parents, des élus, des représentants du monde sportif et des sponsors du club, la remise de grades, de ceintures et de diplômes de sambo de la saison a eu lieu. Beaucoup de récipiendaires ont été récompensés de leurs efforts et de la qualité de leur travail. Un bon cru 2011 rendu possible par la qualité et la motivation de chacun mais aussi et surtout par un excellent travail fourni par l'équipe technique qui durant toute la saison a donné bénévolement de son temps afin que tous nos samboïstes petits ou grands puissent, chacun à leur niveau, évoluer et réussir à gravir des paliers.

Et le samedi 25 juin c'était la fête au cours de laquelle les petits et les grands de la Vaillante Olympique Montalbanaise ont montré ce qu'ils ont appris tout au long de la saison. Ils ont mis du cœur à l'ouvrage et les bouchées doubles pour offrir un beau spectacle aux quelques 350 spectateurs venus les encourager.

Sur le plan des résultats sportifs le bilan est encourageant.



Au mois d'octobre nos athlètes ont participé au tournoi international San Isidro à Madrid. Ils rentrent avec deux médailles d'or (Tiphaine Le Gall, Loïc Gisquet), une médaille d'argent (Cédric Cerutti) et une médaille de bronze (Alexandra Sarret).

En novembre trois athlètes ont participé aux championnats du monde de sambo sportif à Vilnius en Lituanie. Le niveau est très relevé et les résultats moins flatteurs qu'à l'accoutumée. Alexandra Sarret, en moins de 60 kg, se classe 7^{ème}, Tiphaine Le Gall, en moins de 72 kg, se classe 5^{ème} et Cédric Cerutti, en moins de 68 kg, obtient la 1^{3ème} place.



LES ASSOCIATIONS

Les Filoutes

Nous avons créé « Les filoutes », une association conviviale qui permet de réunir les amateurs et amatrices de patchwork, de broderie et de cartonnage il y a de cela un an. Accueillie par la mairie de Montbeton, la municipalité met à notre disposition la salle de l'ancienne mairie. Une majorité d'entre nous mènent une activité professionnelle. Nous avons donc choisi de nous voir le soir en fin de semaine, à savoir tous les vendredis soir à partir de 19h30 dans le but de partager nos créations et d'apporter des conseils à chacun.

Parfois une activité plus importante nous occupe tout un samedi comme l'an dernier la réalisation d'objets pour la fête des mères.

Nous nous retrouvons donc pour réaliser des objets en patchwork (assemblage de tissus) mais aussi de broderie voire même l'association des deux. Chacune amène ses idées et ensemble nous choisissons nos travaux à réaliser : chemin de table, trousse multiples et variées, sacs de diverses formes et bien d'autres trésors.

Les idées ne manquent pas ... peut-être le temps !

Mais ces réunions sont aussi l'occasion de passer de bons moments ensemble, de rire, de partager nos découvertes et nos créations sur notre passion, mais aussi sur toutes les gourmandises, gâteaux et recettes que nous nous échangeons.

Nous nous intéressons aussi à ce qui se fait autour de chez nous et organisons des ballades sur divers salons. Ainsi l'an dernier la quasi totalité du club est parti un dimanche au salon de Pexiora (près de Castelnaudary). D'autres ont découvert « Quilt en Sud » au pays basque.

Cette année nous aimerions aller nous promener du côté du salon de Nantes alors...

Comme vous pouvez le constater de nombreux projets sont en préparation.

Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons impatiemment armées de nos aiguilles et recettes. A bientôt.

Contacts :

Anne PORTAL VALOURA

au 05 63 24 20 39 ou 06 63 87 52 90



Tripotes et Mascagnes

La randonnée organisée par notre association, au mois de juin, a pour but de faire découvrir aux marcheurs et aux cyclistes les campagnes autour de Montbeton.

Cette année une centaine de participants a pu apprécier les 3 circuits proposés. Une journée idéale pour partager une activité sportive en famille.

Nous vous donnons rendez-vous en juin 2012 pour la troisième édition de cette manifestation.

Par ailleurs la remise de maillots aux membres du club a eu lieu au mois de novembre en présence de Michel Weill, maire de Montbeton.



LES ASSOCIATIONS

Les Bidochons

L'équipe féminine de volley LES BIDOCHONS est au complet pour la saison sportive 2011/2012 et prête à affronter les autres équipes du département.

Cette année le club dispute le championnat UFOLEP en groupe A, avec l'espoir de se maintenir dans celui-ci pour la saison suivante.

Toutes les joueuses sont motivées et s'entraînent régulièrement pour conserver leur niveau de jeu. L'ambiance et la bonne humeur qui règnent depuis plus de 10 ans dans ce collectif nous incitent à poursuivre dans cette voie.



Fête des clubs

Soucieux de faire partager leur passion les membres de l'Avenir Montbetonnais Rugby (AMR) ont accueilli, à l'occasion de la fête du club le samedi 18 juin, tous les enfants curieux de découvrir ce sport empreint de valeurs humaines.

Les jeunes pousses ont fait leurs premiers pas sur le pré. Les parents ont ainsi pu constater que toutes les précautions sont prises pour que leur progéniture s'amuse en toute sécurité, puisque les jeux et règles du Rugby ont été adaptés pour ce jeune public.

Après l'effort le réconfort. Tradition rugbystique oblige, c'est autour d'un savoureux goûter, préparé par les bénévoles du club, que s'est conclu cet après-midi d'initiation.



Chaque participant est reparti avec une médaille qui commémore cette journée et, nous l'espérons, propage le virus du Rugby.

Un repas, agrémenté d'une ambiance musicale, avec l'ensemble des licenciés, parents, éducateurs et membres du club à clôturé la saison.

.....

Pour respecter la tradition, les jeunes de l'école de football de l'Entente Montbeton-Lacourt se sont retrouvés le samedi 18 juin, sur le stade de Lacourt-Saint-Pierre pour la fête de fin de saison. Cette tradition permet de regrouper les jeunes, leurs éducateurs, mais également les parents qui ont



LES ASSOCIATIONS

apprécié la «technique» de leurs chères têtes blondes. L'équipe victorieuse de cette journée amicale a reçu le challenge Xavier Masaro, en hommage à un jeune footballeur de l'EML trop tôt disparu.

Les dirigeants de l'Entente remercient les sponsors qui ont offert les récompenses et, également, les deux municipalités de Lacourt-Saint-Pierre et de Montbeton pour leur soutien tant financier que logistique, tout au long de la saison.

Le challenge Xavier Masaro organisé par l'Avenir Montbetonnais Tennis du Vendredi 17 au samedi 18 juin 2011 a clôturé la saison de manière sportive et amicale. Petits et grands compétiteurs et amoureux du tennis se sont opposés dans une bonne ambiance. La remise des récompenses,

que l'on soit gagnant ou perdant, l'apéritif et le traditionnel repas de fin de saison ont réuni licenciés, membres du Club, parents et visiteurs. Tous réunis pour terminer une saison bien remplie mais aussi se motiver pour celle qui s'annonce.



■ ■ ■ Une étoile s'est éteinte

Les membres de l'association AMITAF sont dans la peine.

Leur Présidente, Mademoiselle Fatima EL JAISSI les a quittés à l'âge de 27 ans.

La Xéroderma Pigmentosum, plus connue sous le nom de la maladie des « enfants de la lune » a eu raison de sa ténacité, de sa volonté de vivre. Fatima était une personne sensible, discrète, attentionnée, pleine d'humour qui savait se faire apprécier de tous. Ne se plaignant jamais, son courage forçait l'admiration. Elle refusait que la

maladie n'entrave sa vie, ses projets multiples et variés, son engagement associatif.

L'association AMITAF est née de sa volonté de sensibiliser les personnes à cette maladie génétique orpheline. Grâce à une énergie hors du commun, Fatima a su nous mobiliser autour d'elle. Nous remercions tous ceux qui l'ont aidée et soutenue dans ce combat, à travers diverses actions.

Contrainte de vivre dans l'obscurité, elle nous a apporté beaucoup de lumière.

■ ■ ■ Service Emploi

Le service emploi du Grand Montauban – Communauté d'Agglomération s'adresse à tous les habitants en recherche d'emploi et aux entreprises en recrutement.

Ses trois missions principales :

- préparer à l'emploi par la formation des demandeurs d'emploi de très bas niveau de qualification,
- accompagner les publics en grandes difficultés (femmes, jeunes et travailleurs handicapés)
- faciliter le recrutement des entreprises à partir des ressources humaines locales.

Afin de mieux comprendre le rôle du service emploi, une brochure explicative est disponible. Distribuée par le pôle solidarité, elle permet de garder à portée de main tous les contacts et de disposer d'un petit mémo des services proposés.

Service Emploi – 285 avenue du Père Léonid Chrol – 05 63 92 00 40

Le site du Grand Montauban permet également de consulter, déposer et répondre aux petites annonces professionnelles sur le territoire. L'annonce est validée par une équipe éditoriale avant mise en ligne. Tous les documents joints au dépôt d'annonce sont diffusés sur le site et visibles par l'ensemble des internautes et des moteurs de recherche.

■ ■ ■ Population et superficie de la communauté d'agglomération

Le 15 octobre 2009, le Conseil Communautaire a approuvé l'extension du périmètre de la CMTR (Communauté d'agglomération Montauban Trois Rivières) par l'intégration de la commune de Bressols à compter du 1er janvier 2010. Depuis l'appellation de la communauté a changé pour devenir Grand Montauban Communauté d'Agglomération. Voici quelques chiffres après cette intégration :

Population totale de la Communauté : 69 783 habitants
(Recensement INSEE 2008)

Population totale du Département : 235 915 habitants
(Recensement INSEE 2008)

Superficie : 238,42 Km²

Répartition de la superficie en %

ALBEFEUILLE-LAGARDE	3,7 %
BRESSOLS	8,55 %
CORBARIEU	6 %
LAMOTHE-CAPDEVILLE	5,5 %
MONTAUBAN	62,1 %
MONTBETON	7,3 %
SAINT-NAUPHARY	11,2 %
VILLEMADÉ	4,2 %

■ ■ ■ Transports publics

Par délibération du 15 décembre 2005 la Communauté d'agglomération Montauban Trois Rivières (CMTR) a confié à la SEMAEM, dans le cadre d'une convention de délégation du service public, l'exploitation du service transport public de voyageurs pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2006.

Le 1^{er} avril 2006, une nouvelle Société d'Economie Mixte Locale est créée et dénommée SEM TM à laquelle la CMTR a transféré par avenant la convention de délégation de service public du service de transport public de voyageurs.

Voici les chiffres clés en 2010 de la SEM TM :

- Nombre de kilomètres : 1 006 335.
- Parc : 28 véhicules.
- Effectif 51 personnes dont 37 conducteurs.

Réseau :

- 6 lignes régulières (Hespérides).
- 20 lignes transports scolaires.
- 1 service navette marché (Eurybus).
- 1 service navette hyper centre (COCCI).
- 1 service transport à la demande TAD et TPMP (Libellule).

■ ■ ■ Réhabilitation du parking de la gare de Villebourbon

Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération souhaite développer un projet d'aménagement global du parvis et du parking de la gare SNCF de Villebourbon. En effet, cette infrastructure globale sera un véritable nœud de communication entre le stationnement, la dépose minute, les transports ferroviaires, les taxis, le vélo et le transport en commun.

Dans une première phase de ce projet la collectivité souhaite donner aux usagers la possibilité de stationner gratuitement à proximité de la gare dans les meilleures conditions de circulation, de sécurité et d'accessibilité.

La capacité en nombre de places est estimée à environ 315 places.

Le coût de cette première phase de travaux est estimé à 482 409 € HT.

La collectivité a approuvé le plan de financement prévisionnel correspondant et sollicite les subventions suivantes auprès de ses partenaires :

- Conseil Régional 30% soit 144 723 €
- Conseil Général 20 % soit 96 482 €
- FEDER (Fonds Européen) 30% soit 144 723 €
- Grand Montauban Communauté d'Agglomération 20% soit 96482 €

pour un total de 482 409 € HT.

TÉMOIGNAGES

■ ■ ■ Le bénévole et le bénévolat

Toute action humaine amène un enrichissement lorsque le citoyen s'investit bénévolement : c'est toute la collectivité qui s'enrichit !

La commune de Montbeton s'enrichit, non seulement par l'action des élus (gestion municipale), mais aussi par toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans les milieux associatifs de notre commune.

Le bénévole est la personne qui s'engage de son plein gré, sans rémunération au sens financier du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la collectivité.

Le bénévole occupe une place spécifique dans la société civile. Son action est complémentaire et non concurrentielle au travail rémunéré. Il apporte, par son indépendance de subordination à la structure dans laquelle il s'engage, un élan de créativité, d'initiative, de renouvellement et de complémentarité dans des champs d'activité très divers.

Le bénévolat est une activité librement choisie qui s'exerce au sein d'une structure sans but lucratif, débordant la sphère familiale ou amicale.

Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, des origines, des options philosophiques ou religieuses, de la condition physique, sociale et matérielle.

Le bénévolat se vit dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine. Il favorise la participation des citoyens aux besoins de la société et il stimule la participation de la collectivité pour y répondre.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires. Il a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là, une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?



Régis Badens

« Consacrer une partie de mon temps en œuvrant utilement dans le paysage associatif est depuis longtemps un moyen de me sentir utile dans une société qui oublie trop souvent les valeurs que sont le partage, le don de soi et la solidarité.

Mais ce bénévolat associatif doit aujourd'hui faire face à des choix économiques qui peuvent le priver à terme de moyens suffisants de fonctionnement.

Membre du comité d'organisation du Téléthon je m'investis, avec mes amis, pour fédérer toutes les forces vives de notre village dans un même élan populaire et dans un esprit humanitaire ».



Yves Tartaglia

« Etre bénévole c'est faire partie d'un groupe et d'une ambiance.

C'est aussi un investissement personnel qui profite à tous.

Je souhaite qu'après moi la relève soit assurée ».



Véronique Malcoiffe

(Clubs Volley-ball les Bidochons et Rugby) :

« Je suis bénévole depuis plusieurs années au Volley club ainsi qu'au club de rugby de Montbeton.

Le bénévolat permet de s'investir de façon ponctuelle ou à long terme dans un projet social, humanitaire ou sportif. Pour ma part c'est un projet sportif.

Etre bénévole offre la possibilité de donner un sens citoyen à sa vie, permet d'acquérir de nouvelles compétences et de s'enrichir socialement.

J'espère sincèrement que cet article donnera à certains qui le liront l'envie de s'investir dans une ou plusieurs associations ».

COMMERCES ET ARTISANS

Aux délices et Gourmandises

Depuis le 22 septembre 2011 Patricia et Jean Philippe GITON vous accueillent dans leur magasin « AUX DELICES et GOURMANDISES » sur la place Alibert.

La boulangerie-pâtisserie familiale souhaite faire connaître et partager son savoir faire artisanal nourri et enrichi au fil des années et de leur parcours professionnel.

C'est ainsi que Patricia et Jean Philippe, animés par leur coup de cœur pour le village, la volonté de participer au dynamisme ambiant et leur envie de vivre en harmonie avec tous les acteurs de la vie économique du village, confectionnent dans leur atelier plusieurs spécialités de pain, pâtisserie, chocolats, macarons et bien d'autres fantaisies.



ND entreprise

Une nouvelle entreprise vient de s'implanter sur la commune.

Son siège se situe au 100b rue des Carretals.



Vitrines de Noël

L'année dernière les consommateurs Montbetonnais avaient participé en nombre à l'opération « Vitrines de Noël » organisée par l'association des commerçants et artisans sous l'égide de la Fédération Départementale.

Bien leur en a pris car après tirage au sort contrôlé par huissier, le gagnant de la voiture, objet du gros lot, était un habitant du village.

Cette année encore, outre la participation à cette opération, l'ensemble des commerçants va grandement participer à l'animation de notre village.

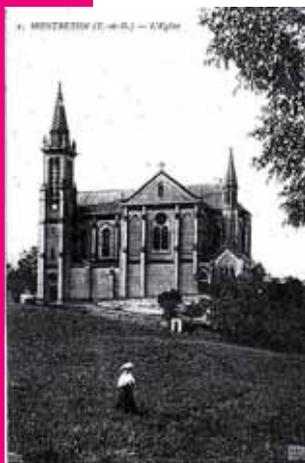
Sont prévus entre autres l'installation d'un manège, la venue du Père Noël, une animation autour du cheval et la tenue d'un stand d'huîtres, produit phare des fêtes de fin d'année.

D'autre part chaque commerçant participera au décor général mis en place par les services municipaux avec la mise en place, devant chaque vitrine, d'un arbre de Noël décoré.



RÉTROSPECTIVE

Inondations 1930



Cet article revient sur les crues exceptionnelles, en 1930, des rivières qui arrosent notre département. Notre commune ne fut pas trop touchée. Par contre d'autres communes furent sinistrées

En l'espace de deux jours les 3 et 4 mars 1930, les eaux du Tarn, rejointes par celles de l'Aveyron et de la Garonne, provoquèrent une catastrophe qui ravagea tout le Tarn-et-Garonne. Jusqu'à ce jour, il n'y eut jamais une inondation d'une aussi effroyable ampleur.

Il est tombé, en quatre jours, deux fois plus d'eau que dans les 28 jours précédents. Aux terres imbibées, il faut ajouter une quantité exceptionnelle de neige tombée sur les massifs dans les hautes régions où les cours d'eau prennent leur source. Or, un vent chaud, provenant de la Méditerranée, se mit à souffler, entraînant une fonte rapide et massive de cette épaisse couche de neige.



Acart

www.delcampe.net

Le bilan de ce phénomène météo exceptionnel est lourd et on compte environ 1.092 maisons écroulées, 4.200 hectares de rues inondées et 25 morts pour la cité d'Ingres et de Bourdelle. Aux 10.000 sans-abri montalbanais, il faut ajouter les petits villages avoisinants qui subirent des dégâts considérables. A Montbeton, village pourtant en hauteur, 46 maisons furent inondées et 25 détruites. L'eau s'approcha à moins de 200 mètres de l'église, distante pourtant de 3 kilomètres de la rivière. Des villages sont rasés

de la carte : Albefeuille-Lagarde, Barry-d'Islemade submergé (5 morts, 50 maisons détruites), Les Barthes (tout le village est détruit, 8 morts), Villemade (1 mort, 164 maisons détruites). Dans ce dernier village complètement en ruines, le nombre de victimes demeure faible. L'intervention d'un groupe de sauveteurs permit de sauver de la noyade plus de 86 personnes. Moissac, qui clôtura ce macabre décompte, est la commune la plus endeuillée avec 120 victimes, 1.400 maisons détruites, 5.896 sans-abri. Laguépie, Saint-Antonin, Cazals, Penne, Bruniquel, Montricoux, Bioule, Nègrepelisse, Albias, sont aussi victimes des flots dévastateurs de l'Aveyron la nuit précédant l'inondation de Montauban.

Le premier bourg de Tarn-et-Garonne qui subit cette vague déferlante est le petit village de Reyniès (516 habitants) situé au bord du Tarn. Le dimanche soir, l'eau arrive « en trombe ». Le garde-champêtre lance l'alerte à grands roulements de tambour. Un grand nombre d'habitants incrédules ne perçoit pas le danger. Seules l'église et la mairie demeureront debout après le passage de l'hydre. Une centaine de maisons s'écroule et les flots emportent quatorze personnes. Reyniès est l'un des villages tarn-et-garonnais les plus éprouvés par cette inondation.

SERVICES



Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhoure
Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste
Docteur Tignol François
Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes
Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
Dr Claire Berthe-Gauthier
Dr Loubna El Baoudi
Tél. 05 63 67 43 43



Podologue
Carine MONTAGNAC
Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers
St Martin / Pérard
Tél. 05 63 24 05 98
Moulis / Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes
SCM Gastellu-Etchegorry Marion
Fauré
Tél. 05 63 67 48 45



Taxi
Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie
Ruinier Chaumerliac
Tél. 05 63 67 40 82



Pompiers
Tél. 18 / 112 (portable)



Gendarmerie de Montech
Tél. 05 63 27 10 50



SAMU
Tél. 15 / 115 (portable)



Transport à la demande
Libellule
Tél. 05 63 63 52 52



Dépannage EDF
Tél. 0 810 333 081



Urgence Sécurité Gaz GDF
Tél. 0 800 47 33 33



Clinique Vétérinaire
Dr Gadot
Tél. 05 63 26 30 20



Correspondant de Presse
Nicolas Marty
Tél. 06 72 75 24 59
marty.nicolas82@orange.fr

Jean-Marc Etienne
Tél. 06 74 19 07 05



*La municipalité vous souhaite
une bonne année 2012 et vous convie à la présentation
des vœux le Samedi 21 janvier 2012.*